

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 10 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 04 novembre 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°25-157 à 25-164 incluse	26	05	07	31
De la délibération n°25-165	24	04	09	28
De la délibération n°25-166 à 25-172 incluse	26	05	07	31
Pour la délibération n°25-173	24	05	09	29
De la délibération n°25-174 à 25-181 incluse	26	05	07	31

Secrétaire : M. Olivier NIEL

PRÉSENTS : M. PRIOLLAUD Maire, Mmes TERLEZ, PERCHET, M. PIRES, Mme ROUZÉE, M. DUVÉRÉ, M. BAUCHARD, Mme OUADAH Adjoints, MM. JUBERT, WUILQUE, Mme LETOURNEUR, M. GERMAIN, Mme KOUYOUMDJIAN, M. GAUTIER, Mme LEMAN, MM. BAZIRE, NIEL, Mme DUCASTEL, MM. TOKDEMIR, FERRY, BRUN, ORTEGA, Mmes LÉOSTIC, Mme LESAULNIER, MM. THOMAS, VALLEE Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- Mme Sylvie LANGEARD ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. José PIRES
- Mme Ghislaine VANDAMME ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- Mme Maryline MICHAUD ayant donné pouvoir à Mme Élodie DUCASTEL
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François-Xavier PRIOLLAUD (Maire)

ABSENT EXCUSÉ N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : - M. Benoit BALSAN

ABSENT : - M. Charles SAVY

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 25-173 Modification de la garantie d'emprunts de ML27 pour l'acquisition de 26 logements collectifs

Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture
Le :
Par affichage, le

14 NOV. 2025

14 NOV. 2025

Fait à Louviers, le

14 NOV. 2025



Le Maire,

François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20251110-25-173-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

MODIFICATION DE LA GARANTIE D'EMPRUNTS DE ML27 POUR L'ACQUISITION DE 26 LOGEMENTS COLLECTIFS

RAPPORT

Monsieur. le Maire indique que dans le cadre de l'opération d'acquisition en VEFA 26 logement collectifs, sis « domaine de la Forêt », Le Conseil municipal avait accordé à l'unanimité la garantie de la Ville de Louviers à MonLogement27 afin de souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt d'un montant de 3 641 124 € pour financer cette opération.

Le Conseil Départemental a donné son accord de principe à hauteur de 20 % des prêts PLUS et PLS. Cependant l'Agglomération Seine-Eure a souhaité ramener à 50 % la quotité des garanties sur les prêts PLUS et PLS, tout en maintenant le taux à 80 % pour les prêts PLAI. En conséquence, afin de finaliser le dossier de demande de prêt, MonLogement27 sollicite de la Ville de Louviers une garantie sur le solde, soit 30 % en lieu et place de 10 % initiaux sur les contrats de la CDC destinés à financer les logements.

La quotité de 20 % des emprunts PLAI reste inchangée.

	Ville de Louviers	
	En pourcentage	En valeurs
PLUS	30 %	568 685 €
PLAI	20 %	126 889 €
PLS	30 %	189 562 € .

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Vu les articles L.252-1 et L2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2305 du Code Civil relatif aux effets du cautionnement entre le créancier et la caution ;

Considérant la nécessité de développer une offre de logements locatifs sur le territoire communal au profit des Lovériens

ACCORDE sa garantie d'emprunts à Monlogement27, dans le cadre de ce programme d'acquisition en VEFA de 26 logement collectifs, sis *domaine de la Forêt*, rue de la Vacherie à Louviers, pour les prêts qu'il devra contracter auprès de la Caisse des Dépôts et

Consignations à hauteur de 20 % pour le financement des logements PLAI et 30 % pour les PLS et PLUS,

AUTORISE, en conséquence Monsieur le Maire ou son représentant à signer le contrat accordant la garantie de la Ville de Louviers à l'organisme emprunteur en application de la présente délibération.

Adoptée à l'unanimité

Mme Anne Terlez et M. Daniel Germain intéressés ne prennent pas part au vote.

**Pour copie conforme
Le Maire,**

François-Xavier PRIOLLAUD

